Jeunes

Comet

Conseil métropolitain des jeunes

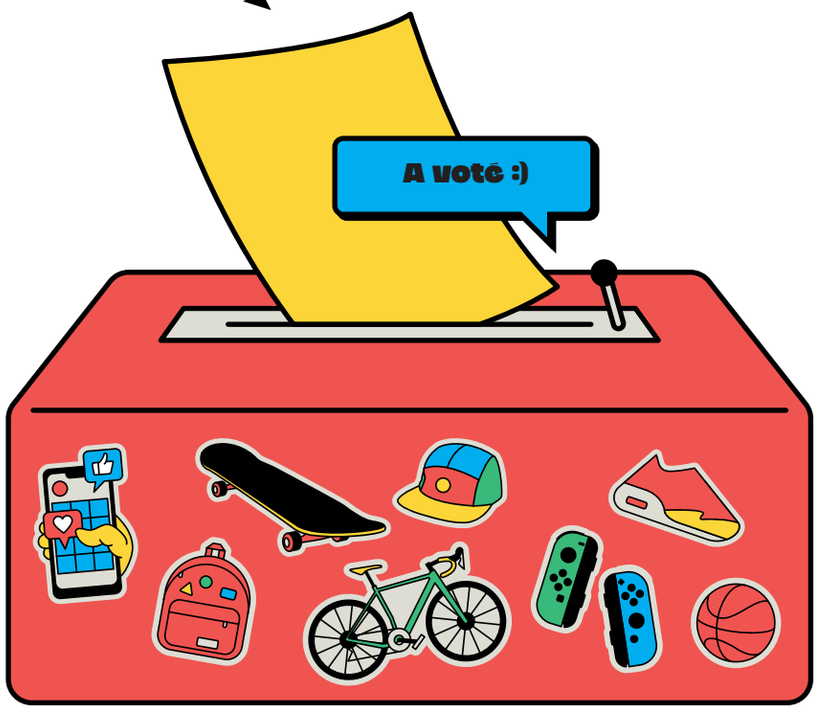

ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

Du 20 septembre au 15 octobre 2021, vous allez organiser les élections du CONSEIL MÉTROPOLITAIN DES JEUNES au sein de votre collège.

Votre jeune élu sera le représentant de votre établissement au sein de la Métropole de Lyon et pourra participer à une aventure démocratique et citoyenne exceptionnelle, qu'il relaiera auprès de tous.

GRANDLYON
la métropole

Jeunes
Comet
Conseil métropolitain des jeunes

ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI

1 DÈS MAINTENANT

Sensibilisez les élèves de 4e !

Un kit vous a été adressé pour vous aider à présenter le COMET Jeunes aux élèves de 4e, concernés par ces élections. Vous y trouverez :

• Des affiches « élections » à apposer dans le collège (panneaux d'affichage, classes, CDI ou tout autre endroit que vous jugerez approprié).

• Des dépliants « Le guide COMET JEUNES » à remettre aux élèves de 4e à l'issue de la réunion de présentation.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 04 26 83 98 09 ou par mail :

► mduroussettillet@grandlyon.com (Responsable Service Actions Éducatives)

► comet-jeunes@grandlyon.com

Incitez les candidats à faire campagne auprès de leurs camarades, en leur montrant les réalisations du précédent mandat (comet.blogs.laclasse.com, rubrique anciens mandats).

Ils y découvriront les projets portés par les élus et les temps forts qui ont marqué leur mandat, comme les visites de l'Assemblée nationale ou du Parlement européen.

2 DU 20 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2021

Campagne d'élection du COMET JEUNES

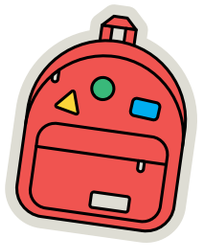

Un seul élève doit être élu par collège

Vous avez 1 mois pour organiser les élections

Procédez aux élections au jour et à l'heure qui vous conviennent le mieux, entre le 20 septembre et le 15 octobre. Vous pouvez, par exemple, profiter du temps des élections des délégués de classe ou de celles des Conseils de Vie Collégienne pour faire élire votre représentant métropolitain.

3

JUSQU'AU 18 OCTOBRE

Envoi de la candidature COMET

Une fois élu, votre collégien devra remplir sa profession de foi en ligne en se rendant sur le site : www.grandlyon.com/electionducomet en présence du référent adulte (qui le suivra sur les deux années du mandat) COMET de votre collège.

4

4 NOVEMBRE

Jury de sélection COMET

Les 40 meilleures candidatures seront retenues, après examen des professions de foi et des motivations de chaque candidat.

5

DU 8 AU 16 NOVEMBRE

Envoi du dossier d'inscription au jeune élu

Vous serez informé de la sélection de votre représentant et recevrez un dossier administratif à lui faire remplir et retourner à la Métropole de Lyon.

6

17 NOVEMBRE

Commission plénière d'ouverture

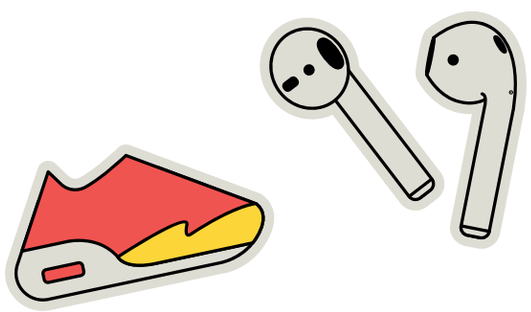

Extrait du

Règlement des élections

• **Seuls les élèves de classes de 4e sont appelés à voter pour élire leur représentant COMET Jeunes,** parmi les élèves de 4e qui se seront portés candidats.

• **Pour être éligible, les candidats doivent remplir les 3 conditions suivantes :**

▸ Habiter une des 59 communes de la Métropole de Lyon.
▸ Être élève en classe de 4e.
▸ Accepter de se rendre disponible aux dates de réunion du COMET Jeunes (une fois / mois le mercredi après-midi, hors vacances scolaires).

• **Chaque collège élit un seul candidat.**

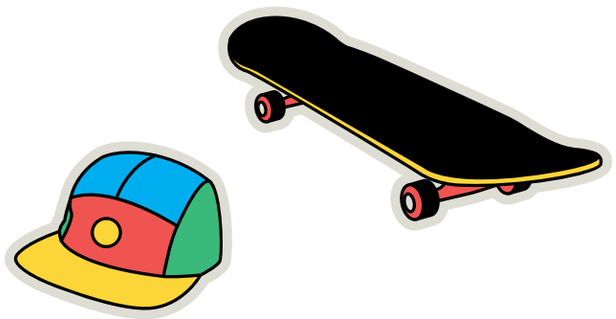

POUR TOUTE INFORMATION

N'hésitez pas à nous contacter !

Marie DUROUSSET-TILLET
mdurousettillet@grandlyon.com
04 26 83 98 09

MÉTROPOLE DE LYON
20, rue du Lac
CS 33569
69505 Lyon Cedex 3
www.grandlyon.com

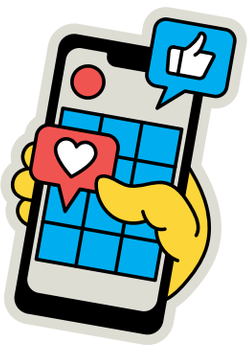

GRANDLYON
la métropole